



COMPETITIONS PAR QUATRE



1. Conditions de participation

- Les compétitions de cette division sont ouvertes aux joueurs **LICENCIES A LA F.F.B.**, à l'exclusion de ceux classés antérieurement en 1^o série ou en 2^o série Majeure.
- Chaque équipe est composée de 4, 5, 6 ou 7 joueurs.
- Les équipes désirant se **COMPLETER** à 5, 6 ou 7 joueurs doivent le faire avant le début de la finale de Ligue. Aucun **REPLACEMENT** ne sera accepté après le début de la finale de comité. (application des articles 34 et 35 du RNC)
- Différentes épreuves (Open, Mixte, Dame, Senior) permettent d'accéder aux finales de Comité, puis finale de Ligue et finale Nationale.

2. Déroulement de la compétition

- Ces championnats se déroulent en deux phases distinctes: une phase éliminatoire en poules et une finale de comité.
- Les équipes disputant le championnat mixte doivent comporter au moins deux joueuses et deux joueurs.
- La phase éliminatoire sera organisée suivant le nombre d'équipes engagées. Elle peut être supprimée. Il est possible au directeur des compétitions de qualifier directement un certain nombre d'équipes afin de mieux organiser l'épreuve. Cette exemption se fera en fonction de l'indice de valeurs: l'équipe de plus fort IV d'un groupe géographique sera la première exemptée.
- La phase éliminatoire se dispute en poules géographiques de 3 ou 4 équipes en matches de 24 donnes. Au minimum les équipes terminant aux 2 premières places sont qualifiées pour la finale de comité. Le jour retenu pour ces éliminatoires est le mercredi 20h 15 dans un lieu déterminé par le responsable des compétitions du comité.
- Le nombre d'équipes qualifiées pour la finale de comité sera fonction du nombre d'équipes engagées. La finale se dispute en Patton Suisse en principe.